



AU SERVICE DU TERRITOIRE

MUTUALISER LES ÉNERGIES ET LES IDÉES

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Mâconnais Sud Bourgogne a pour vocation de construire un avenir plus attractif, plus solidaire, plus durable en mutualisant les énergies et les idées et en orientant une partie des subventions publiques sur des projets répondant véritablement aux enjeux collectifs.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SOMMAIRE

| TEMPS FORTS | 3 |
|--|----|
| TERRITOIRE ET ÉLUS | 5 |
| POLITIQUES CONTRACTUELLES DES ENVELOPPES COMPLÉMENTAIRES | 9 |
| SCOT DE LA CONCERTATION AU PROJET | 11 |
| RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ | 13 |
| NUMÉRIQUE DÉVELOPPER LES USAGES | 17 |
| SANTÉ RENFORCER L'APPROCHE TERRITORIALE | 19 |
| L'ÉQUIPE DU PETR | 22 |

TEMPS FORTS

SCoT

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a fait l'objet d'un débat en comité syndical **en février 2022**.

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui doit fixer les règles à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs du projet politique est en cours de rédaction. Il a fait l'objet d'ateliers thématiques ainsi que d'une réunion de comité de pilotage, qui s'est tenue le 12 juillet 2022.

LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

L'année 2022 a été consacrée à l'élaboration d'une **nouvelle stratégie** en vue des nouvelles contractualisations :

 Programme LEADER 2023-2027 : dépôt du dossier de candidature le 29 juillet 2022, audition le 29 septembre 2022, conventionnement pour fin juin 2023.

PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

+78% de contacts annuels, cela s'explique par notre conventionnement avec la Région BFC dans le cadre du service public Espace Conseil France Rénov' (ex FAIRE) ainsi que par la volonté de l'État de massification des rénovations énergétiques et du succès du dispositif Ma Prime Rénov'.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ & CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

OCTOBRE ROSE: Durant ce mois d'octobre, le PETR Mâconnais Sud Bourgogne s'est engagé de nouveau aux côtés des collectivités et partenaires pour la lutte contre le cancer du sein et la promotion du dépistage organisé.

SISM: Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale ont pour objectif de sensibiliser, rassembler, faire connaître et informer sur la notion de santé mentale. En 2022, les SISM ont eu lieu du 10 au 23 octobre et portaient sur le thème « santé mentale et environnement ».

LE VILLAGE DES CONNÉCTÉS

Une semaine pour réfléchir, échanger et s'amuser ensemble autour du numérique ! À l'heure de la dématérialisation, la Ville de Cluny et le PETR Mâconnais Sud Bourgogne se sont engagés pour prévenir les risques d'addiction, de harcèlement ou ceux liés à la gestion des données personnelles.

Le village des connectés a eu lieu du 19 au 21 octobre 2022 à Cluny.















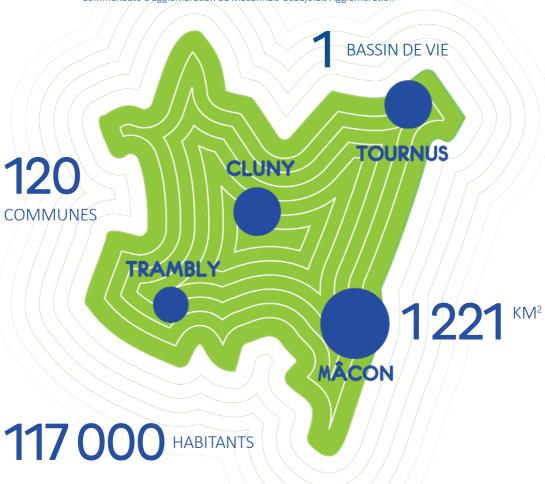
L'année 2022 a aussi été tristement marquée par le décès brutal de Jean-Marc Morin.

Maire de Montmelard depuis 1999, Président de la Communauté de communes Saint-Cyr-Mère-Boitier depuis 2020, il a contribué à l'action du PETR depuis sa création en 2017. Il a été successivement vice-président à l'économie, puis au développement des usages du numérique. Tous regrettent son dynamisme, son implication et son énergie pour défendre notre territoire.

LE TERRITOIRE | LES ÉLUS

4 INTERCOMMUNALITÉS

Communauté de Communes du Clunisois Communauté de Communes du Mâconnais-Tournugeois Communauté de Communes Saint-Cyr Mère-Boitier entre Charolais et Mâconnais Communauté d'agglomération du Mâconnais-Beauiolais Agglomération











| RÔLE ET MISSIONS DU PETR |

QU'EST-CE QU'UN PETR?

Depuis janvier 2014, la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) a créé un nouvel espace de coopération et de coordination entre intercommunalités appelé Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Les PETR permettent de réaliser ce que des communes ou des intercommunalités ne peuvent pas faire seules, en visant la rationalisation par les économies d'échelle.

RÔLES D'UN PETR:

- Mobiliser les acteurs locaux (élus, institutions, associations, socioprofessionnels, habitants, etc.) autour de questions portant notamment sur le développement économique, l'amélioration des conditions de vie des habitants et la préservation de l'environnement et du patrimoine;
- Créer des partenariats et de la solidarité entre les espaces ruraux et les espaces urbains;
- Mettre en commun les initiatives locales et mutualiser les moyens pour plus de cohérence et de complémentarité;
- Penser le territoire à une nouvelle échelle afin de consolider et de structurer un espace dynamique, attractif et doté de nombreux atouts;
- Favoriser la participation citoyenne et le débat grâce au Conseil de développement.

Le PETR permet de mutualiser les énergies et les idées, de faire des économies d'échelle et d'orienter une partie des subventions publiques sur des projets répondant véritablement aux enjeux collectifs. C'est un lieu de construction de la stratégie de développement du territoire et de mise en œuvre du partenariat public-privé.



Les PETR sont représentés par l'Association Nationale des PETR et des Pays (ANPP) et couvrent actuellement près de 80 % du territoire national, preuve qu'ils comblent un besoin bien réel.



| LES INSTANCES |

LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical constitue l'organe délibérant du PETR. Il est composé de 80 délégués dont la répartition tient compte du poids démographique de chaque intercommunalité qui le compose :

- Mâconnais-Beaujolais Agglomération : 40 titulaires
- Communauté de communes du Mâconnais-Tournugeois : 17 titulaires
- Communauté de communes du Clunisois : 15 titulaires
- Communauté de communes de Saint-Cyr-Mère-Boîtier entre Charolais et Mâconnais: 8 titulaires

Le Comité syndical s'est réuni à 7 reprises en 2022.

LE BUREAU

Composé de la Présidente, Christine Robin, et de 15 vice-présidents élus à la majorité des voix par le Comité syndical, le Bureau est une instance collégiale de pilotage exécutif des projets.

Christine Robin, présidente
Jean-François Farenc, 2º vice-président
Gérard Colon, 4º vice-président
Dominique Deynoux, 6º vice-président
Élisabeth Lemonon, 8º vice-présidente
Claude Cannet, 10º vice-présidente
Marie Fauvet, 12º vice-présidente
Yves Dupuis, 14º vice-président

Bertrand Veau, 1er vice-président Rémy Martinot, 3e vice-président Hervé Carreau, 5e vice-président Christophe Ravot, 7e vice-président Eric Martin, 9e vice-président Patricia Clément, 11e vice-président Hervé Reynaud, 13e vice-président Dominique Jobard, 15e vice-président

Le Bureau s'est réuni à 6 reprises en 2022.





LA CONFÉRENCE DES MAIRES

Composée des maires du territoire et du Comité syndical, la Conférence des maires est une instance d'information et de consultation pour l'élaboration, la modification et la révision des projets de territoire.

La Conférence des maires s'est réunie 1 fois en 2022.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement est une instance participative et consultative qui permet d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales.

Ses membres sont des bénévoles, issus de la société civile : représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, environnementaux ou associatifs. Ils ont été désignés par le PETR Mâconnais Sud Bourgogne en fonction de leur domaine de compétences, mais également dans un souci de représentativité des territoires qui composent le PETR.

Cette instance consultative est présidée par Robert Martin, viticulteur à la retraite et membre de la Chambre de d'Agriculture. Ce collège d'experts a été invité à prendre connaissance du Projet de territoire du PETR et à donner son avis sur le diagnostic du SCoT. L'objectif de ces présentations est de permettre au Conseil de développement, en s'appuyant sur la pluralité de ses membres, d'appréhender de façon globale et transversale les caractéristiques et les enjeux du territoire afin d'alimenter de façon constructive les décisions des élus. À l'issue des travaux, le Projet de territoire et le diagnostic du SCoT ont été approuvés à l'unanimité par l'instance.

Le Conseil de développement s'est réuni 2 fois en 2022.

POLITIQUES CONTRACTUELLES

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne a su trouver une légitimité pour porter les politiques contractuelles à son échelle, en affirmant son rôle de coordination des acteurs locaux autour d'une stratégie partagée, et son efficacité dans la mobilisation de moyens financiers pour accompagner les projets.

ZOOM

L'année 2022 a été l'occasion de procéder aux derniers engagements des crédits du programme LEADER 2016-2022, mais surtout, les activités majeures ont consisté à préparer les futures politiques contractuelles portées par le PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Sur le premier semestre, une phase de concertation s'est tenue avec l'ensemble des collectivités du territoire et le Conseil de développement, afin de définir une stratégie pour un territoire « résilient et attractif » autour de quatre axes :

AXE 1 Tenir le cap de la transition écologique

AXE 2 Conforter l'attractivité du territoire par une offre adaptée de services à la population

AXE 3 Faire rayonner le territoire par ses spécificités et ses innovations (tourisme, culture et patrimoines)

AXE 4 Elaborer, coordonner et animer la stratégie du territoire

À partir de cette stratégie, sont déclinés deux outils contractuels à mettre en œuvre, qui permettront de mobiliser des subventions pour accompagner les projets du territoire dès 2023 :

- Programme LEADER 2023-2027 (fonds UE)
- Territoires En Action 2022-2028 (crédits régionaux)

Les thématiques et typologies de projets qui pourront être éligibles à ces dispositifs :

AXE 1 : Requalification des espaces publics | Renforcement des fonctions de centralités | Mobilité | Requalification des friches économiques | Alimentation et circuits courts agricoles | Transformation du bois et bois de construction | Ressource en eau et milieux aquatiques.

AXE 2 : Pratiques culturelles et événementiels | Équipements culturels, sportifs et de loisirs | Accès aux soins | Santé environnementale | Offre d'accueil Petite Enfance | Maintien à domicile - projets intergénérationnels.

AXE 3: Patrimoines naturel, culturel et historique | Initiatives dans les secteurs de la gastronomie, viticulture et œnotourisme | Équipement et aménagement de sites touristiques | Itinérance touristique.

AXE 4: Ingénierie du PETR.

Enfin, le PETR Mâconnais Sud Bourgogne a candidaté à l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur le volet « territorial rural » du programme FEDER-FSE 2021-2027 (fonds UE) pour les Communautés de communes du Clunisois, Mâconnais-Tournugeois, et Saint-Cyr-Mère-Boitier, en complémentarité du volet « territorial urbain » porté par Mâconnais Beaujolais Agglomération. Les thèmes proposés sont le renouvellement urbain, le numérique, la mobilité, le tourisme et le patrimoine culturel.



Chiffres clés 2022

TOTAL DES FONDS EUROPÉENS ACCORDÉS EN 2022 : 736 005 €

- 107 100 € (*) | Étude pour la création d'un centre d'accueil et de ressources sur le site de la ferme expérimentale de Jalogny;
- 212 596 € (*) | Création d'une Maison du tourisme et des produits du terroir ;
- 19 276 € (*) | Identité Sud Bourgogne ;
- 33 834 € (*) | Laboratoire de transformation alimentaire en Clunisois ;
- 339 884 € (*) | Cité des Climats et Vins de Bourgogne à Mâcon ;
- **30 313 €** (*) | Animations Millénaire de l'Abbaye de Tournus.
- Enveloppes accordées dans le cadre des futures contractualisations Contrat Territoires En Action 2022-2026 (Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté) 4 004 979 €;
- Programme LEADER 2023-2027 (Fonds UE): 1 554 059 €.

(*) derniers engagements de crédits du programme LEADER 2016-2022

PERSPECTIVES 2023

- Sécuriser les demandes de paiements pour les subventions accordées dans le cadre du programme LEADER 2016-2022;
- Signature des conventions avec la Région pour Territoires En Action et le programme LEADER 2023-2027;
- Renforcer et consolider l'ingénierie du PETR pour l'accompagnement des porteurs de projets, l'instruction LEADER et l'éco-conditionnalité (2 postes) ;
- Accompagner les premiers projets.

SCoT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document réglementaire encadrant l'aménagement du territoire sur le long terme à l'échelle d'un bassin de vie. Il régit les équilibres entre développement et cadre de vie, entre ville-centre et villages. Concrètement, le SCoT servira de cadre de référence aux documents ou projets d'urbanisme des communes et des intercommunalités (plan local d'urbanisme, plan local de l'habitat, plan de déplacements, ZAC, lotissement, etc). L'élaboration du SCoT se déroule en trois temps : le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

ZOOM

L'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable a été achevée début 2022 : il a donné lieu à un débat lors de la réunion du Comité syndical du 8 février 2022.

Le reste de l'année 2022 a été consacré à l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO). Ce document constitue la partie réglementaire du SCoT, celle qui va servir à évaluer la compatibilité des documents d'urbanisme communaux (PLU et cartes communales) avec le SCoT.

Le comité de pilotage de lancement du DOO s'est réuni le 14 avril 2022. Il a été suivi par l'organisation de 6 ateliers thématiques auxquels étaient invités les 120 maires de notre territoire, les membres du Conseil de développement ainsi que les personnes publiques associées. Deux réunions supplémentaires ont été organisées sur le thème du commerce en raison du besoin de préciser les règles à appliquer. 15 à 25 personnes ont participé à chaque réunion, avec une forte implication des personnes présentes. Ces réunions ont permis d'identifier les points qui font consensus et ceux qui méritent encore des arbitrages. Une réunion de conclusion des ateliers s'est tenue le 12 juillet.

Une première version rédigée du DOO a été proposée par les bureaux d'études en novembre. Ce document, ainsi que les cartes jointes, seront ensuite travaillés dans différentes instances.

La concertation à destination du grand public s'est poursuivie avec l'installation de l'exposition SCoT à l'Institut National Spécialisé du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Mâcon et au lycée agricole de Davayé.

Enfin, le Conseil de développement a donné son avis sur le DOO lors de la réunion du 7 décembre 2022.



PERSPECTIVES 2023

En 2023, l'élaboration du DOO va donner lieu encore à de nombreuses réunions de concertation :

- la réunion de la Conférence des maires,
- des réunions organisées afin que les 120 maires du Mâconnais Sud Bourgogne aient la possibilité de s'exprimer, en particulier sur les choix d'aménagement qui ont un impact précis sur leurs communes,
- des réunions organisées dans chaque EPCI,
- une nouvelle réunion publique le 21 février,
- des réunions des personnes publiques associées sont prévues,
- des réunions du Conseil de développement,
- des réunions du comité de pilotage et du Comité syndical doivent permettre de décider de la version du DOO qui sera retenue.

À partir de l'ensemble de ces contributions, les bureaux d'études pourront ajuster la rédaction du DOO.

Une fois le DOO achevé, une délibération interviendra pour « arrêter » le SCoT. L'arrêt projet pourrait intervenir lors d'une réunion du Comité syndical de la fin de l'année.

Plus de **60** réunions de présentation et de concertation depuis 2020 :

64 participants aux **6** ateliers thématiques 2023

2 structures publiques ont accueilli l'exposition SCoT

80 contributions nouvelles

Chiffres clés 2022

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2016, la plateforme territoriale de la rénovation énergétique accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation énergétique, mobilise les professionnels du secteur et anime un réseau local de partenaires. Les objectifs de ce service sont de :

- lutter contre la précarité énergétique,
- redonner du pouvoir d'achat aux particuliers,
- générer de l'activité pour les professionnels du bâtiment,
- agir contre le réchauffement climatique.

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne est reconnu comme service public de la rénovation énergétique, proposant un service de conseil pour les maisons individuelles.

ZOOM

Le conseil aux particuliers :

- Financier : il s'agit de présenter aux particuliers des aides financières disponibles et les modalités d'obtention.
- Technique : il s'agit de faire un point général sur le logement, présenter des matériaux/équipements, aider à comprendre les devis et identifier les points de vigilance.

2022 a été la première année complète de la Plateforme dans le cadre du dispositif «Effilogis Maison Individuelle». **Cela a conduit à une hausse considérable des sollicitations adressées à la plateforme.**

Dans le même temps, la Communauté de Communes du Clunisois, en raison de ses objectifs plus importants en termes de rénovation énergétique, a fait le choix de financer en propre un poste supplémentaire entièrement consacré au conseil des habitants de son territoire. Cela a permis à l'équipe de conseillers de la plateforme de s'étoffer et de garantir de meilleures conditions d'accueil du public.

Le contexte national et régional de la rénovation énergétique a été très mouvant en 2022. Le décret sur les audits RGE, qui conditionne l'accès à des subventions en fonction des typologies de ménages, a contraint la Région à suspendre son dispositif phare « Effilogis Maison Individuelle », car il risque de rentrer en concurrence, ce qui est contre-productif et source d'incompréhension pour les ménages. Nous n'avons donc plus la possibilité de prescrire les audits financés par la Région. Ce dispositif représentait un réel levier dans la motivation des ménages et sa suspension nous limite à des conseils dits « de premiers niveaux » là où nous avions réellement la possibilité d'aller plus loin précédemment. Néanmoins, nous traitons des projets lancés en 2021 ou début 2022 que nous devons maintenant accompagner.

CONSEIL AUX PARTICULIERS



Chiffres clés 2022

+ 78% de contacts annuels

47 % Mâconnais-Beaujolais Agglomération;

27 % CC du Clunisois ;

13 % CC du Mâconnais-Tournugeois;

12 % CC de Saint Cyr Mère Boitier.

On observe une hausse considérable du nombre de sollicitations en 2022 par rapport à 2021. Cela s'explique par notre conventionnement avec la Région BFC dans le cadre du service public Espace Conseil France Rénov' (ex FAIRE) ainsi que par la volonté de l'État de massification des rénovations énergétiques et du succès du dispositif Ma Prime Rénov'.

PERSPECTIVES 2023

D'importants mouvements de personnel ont lieu en début 2023 avec le changement de poste d'un conseiller vers le poste d'animateur et l'arrivée de 2 nouveaux conseillers pour pallier les départs de fin 2022.

L'objectif principal de ce début d'année est donc la montée en compétences des nouveaux collègues et la continuité de service de l'Espace Conseil France Rénov'. La plage des permanences téléphoniques est élargie du lundi au vendredi de 14h à 17h.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne se mobilise pour générer de l'activité pour les professionnels du bâtiment et agir contre le réchauffement climatique!

Il anime un réseau local de partenaires et professionnels (artisans, entreprises du bâtiment, bureaux d'études, architectes, etc.) en partenariat avec les organisations professionnelles et les chambres consulaires : réunions techniques, visites de chantier...

Il accompagne les collectivités qui le souhaitent dans l'élaboration de leurs Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

ZOOM

La mission d'animation a assuré une présence sur le territoire par la participation et l'animation de plusieurs événements :

- Bus Marguerite à Chissey-Lès-Mâcon
- Festival des solutions écologiques de Tramayes
- Fête des solidarités à Trivy
- Organisation d'une visite de chantier « Test d'étanchéité à l'air » sur un projet Effilogis à Azé

Mise en place et animation d'un cycle de réunions publiques sur le territoire, « Les jeudis de la réno » :

- Mars: Les alternatives au chauffage fossile à Salornay-sur-Guye
- Avril : Ventilation et étanchéité à l'air à Dompierre-Les-Ormes
- Mai : Les installations photovoltaïques à Prissé
- Juin : Le confort d'été à Chardonnay
- Septembre : La qualité de l'air intérieur à Buffières
- Octobre : Le chauffage au bois à Saint-Point
- Novembre : Les pompes à chaleur à Saint Gengoux-de-Scissé
- Décembre : L'isolation à Crêches-sur-Saône

Le PETR a activement participé à un travail d'interconnaissance et d'explicitation des rôles des différentes parties prenantes d'un projet de rénovation énergétique globale Effilogis dans le cadre des Expéréno 2.

Cette expérimentation est portée par l'ADEME et co-animée en partenariat avec la PTRE du Pays Beaunois et le Pôle Énergie Bourgogne-Franche-Comté. Cela a débouché sur une journée de travail avec des Bureau d'Études et des Accompagnateurs Techniques pour produire un parcours type sous forme de frise chronologique.

Le PETR a animé le COPIL de la plateforme de la rénovation le 2 mai en présence d'Amandine Rapenne, élue de la Région, Sophie Rousset référente du PETR auprès de la Région, Hervé Carreau, vice-président de PETR, Catherine Gouby de la DDT 71, Yulika Matsunaga directrice-adjointe de l'ADIL.

ANIMATION



Chiffres clés 2022

- 8 « Jeudis de la Réno », sur tout le territoire
- 1 visite de chantier « Test d'étanchéité »
- 4 animations à destination des professionnels et aux particuliers
- **150** personnes rencontrées

PERSPECTIVES 2023

Le PETR a marqué une volonté forte d'aller vers des rénovations globales et de qualité en conventionnant avec l'entreprise de formation Dorémi pour le cofinancement de la formation de 4 groupements d'artisans et d'un formateur expert sur le territoire.

Le but n'est pas d'apprendre leur métier aux artisans, mais de les aider à se structurer pour pouvoir proposer des rénovations globales et performantes visant le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) en coordination avec l'Espace Conseil France Rénov' du territoire.

Il est également prévu de continuer les actions grand public et à destination des professionnels telles que les visites de chantiers exemplaires ou encore les animations de réunions publiques dans le cadre des « Jeudis de la Réno ».

NUMÉRIQUE

La mission Numérique a pour objectif de développer les usages pour tous. Son action s'inscrit dans une cohérence des besoins du territoire et de la politique régionale qui soutient fortement l'accompagnement des territoires dans une évolution des bonnes pratiques numériques.

Le développement des usages continue de se faire en fonction des besoins et des compétences de chaque population d'acteurs (collectivités, particuliers, entreprises, associations), ce qui permet d'adapter les actions.

La mission Numérique poursuit ses actions de développement des usages du numérique, fixée par une feuille de route 2019 - 2023, autour de trois axes principaux d'actions : l'inclusion, la prévention et le développement de projets.

ZOOM

La mission Numérique a **renforcé l'accompagnement à l'ingénierie de projets,** ses **actions de prévention**, d'acculturation et de sensibilisation aux usages du numérique ; tout en proposant des temps forts au grand public dans le cadre d'événements ludiques autour de la question du numérique.

Cette année, le PETR a accompagné de nouveaux projets notamment sur « le territoire intelligent et durable » ou de traitement de la donnée. Il s'agit de créer des plateformes de données interopérables afin d'apporter de nouveaux services aux territoires et de développer l'efficacité des services. De la réflexion au déploiement, le PETR accompagne les communes et EPCI (analyse de l'existant, conception, rédaction d'appels d'offres, conduite du changement...).

Les actions de prévention sont principalement ciblées sur les questions d'addictions aux écrans et de sobriété numérique au travers de médiums culturels (pièces de théâtre, projections de documentaires, café parents). L'inclusion numérique reste une priorité avec la poursuite des ateliers « Wikipays », des « cafés informatiques solidaires », des ateliers de découverte des réseaux sociaux et des équipements numériques.

Le Village des connectés : une action pour réfléchir, échanger et s'amuser ensemble autour du numérique !

Au travers d'un cheminement ludique, chacun est invité à parcourir les lieux emblématiques du village pour découvrir en quoi le numérique bouleverse notre quotidien, mais aussi quels sont les risques vis-à-vis de notre santé.

Cet événement est issu de la collaboration entre la Ville de Cluny et le PETR Mâconnais Sud Bourgogne avec des fonds de la MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Comportements Addictifs), et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le réseau des tiers lieux poursuit son développement et intègre de nouveaux acteurs. La feuille de route 2019-2022 est arrivée à son terme.



PERSPECTIVES 2023

Pour 2023, le pôle Numérique va poursuivre sa feuille de route.

Côté prévention, des cafés parents seront proposés mensuellement sur tout le territoire pour permettre aux familles d'échanger sur la question des écrans. Le numérique est un outil dont il faut apprendre à se servir, le rôle des parents dans cet apprentissage est primordial. Pour se protéger, et profiter au mieux des bienfaits de ces nouveaux médias, il est donc essentiel de se poser les bonnes questions et de connaître les enjeux, pour les parents comme pour les enfants. La question de la sobriété numérique et du numérique responsable continuera d'être abordée avec, par exemple, des projections ciné pour comprendre la problématique et échanger sur les usages.

De nouvelles versions des plateformes numériques PEPS (Plateforme d'Échanges Pluridisciplinaires en Santé) et ÉtabliR (plateforme des tiers lieux du territoire) vont être travaillées et déployées en courant d'année.

Le Village des connectés continuera sa route pour s'arrêter quelques jours dans deux EPCI du territoire.

Une réflexion sera menée en fin d'année pour élaborer une nouvelle feuille de route (2024-2027).

Chiffres clés 2022

- **31** actions d'inclusion numérique et prévention
- 9 demi-journées de sensibilisation aux usages des écrans pour les familles
- 6 rencontres avec le réseau des tiers lieux ÉtabliR
- **3** projets de plateformes de données

SANTÉ

Le pôle Santé en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté, financé en partie par cette dernière, a comme principales missions le pilotage et l'animation du Contrat Local de Santé (CLS), dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Le CLS propose un plan d'actions adapté aux besoins du territoire et décline les orientations stratégiques nationales et locales. Il contribue également à développer une approche globale de la santé sur le territoire.

ZOOM

Les missions du CLS, incluant le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM), dans la continuité des années précédentes, se sont portées **prioritairement sur la relance** de l'animation, de la participation et de la structuration de réseaux ainsi que sur la production de connaissances stratégiques aux échelles régionale, départementale et locale.

En termes de démographie médicale, le taux d'occupation relatif aux logements à destination des étudiants en médecine (internes prioritairement) est revenu à un taux satisfaisant, après une baisse en 2020 et 2021, justifiée par la crise de la COVID-19. Un recensement, porté par l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, a été réalisé fin 2022 afin d'établir une cartographie plus exhaustive des possibilités de logements à l'échelle du territoire du CLS.

Les actions en faveur de la Prévention et Promotion de la santé restent un engagement majeur du CLS. Aussi, la participation de la mission Santé au Village des Connectés, porté par la mission Numérique du PETR, permet de sensibiliser aux risques liés aux écrans. « Octobre Rose » a évolué : si jusque-là le rôle de la mission Santé était de coordonner le programme commun des actions sur le territoire, 4 nouvelles actions en partenariat avec le Centre Régional de Dépistage des Cancers de Bourgogne-Franche-Comté, la Ligue contre le cancer 71 et les établissements de santé et structures sociales du territoire ont vu le jour en 2022.

Le CLSM a repris activement à travers le pilotage et l'animation des 4 commissions thématiques. Le collectif SISM, composé des acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux du territoire fortement impliqués, a repris en juin 2022 et a permis de construire un programme de 15 actions (ciné-débats, exposition, art thérapie...) proposé durant les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) à destination du grand public.

Côté Santé Environnementale, les actions de sensibilisation et de lutte contre le moustique tigre et l'ambroisie ont été réitérées, soit 2 réunions publiques et une formation ambroisie à destination des référents au sein des collectivités, afin d'accompagner les collectivités et les citoyens sur la réglementation et les "bons gestes" à adopter au quotidien.



PERSPECTIVES 2023

La mission Santé poursuivra ses actions. Si 2022 a été synonyme de relance pour les travaux santé, 2023 mettra l'accent sur la logique partenariale. N'oublions pas que le Contrat Local de Santé et que le Conseil Local en Santé Mentale sont le reflet d'une dynamique multi-partenariale locale, départementale, contribuant au maillage territorial et au développement d'une approche globale de la santé à l'échelle du Mâconnais Sud Bourgogne.

Aussi, le travail d'animation, de participation et de structuration de réseaux s'axera d'une part sur l'interconnaissance avec notamment la reprise des "Jeudis de la Santé" et d'autre part, sur la démographie médicale avec la mise en place d'un nouveau réseau à destination des Maisons de santé pluriprofessionnelles du territoire et la participation à la structuration de la Communauté professionnelle territoriale de santé sur le Tournugeois.

Le Conseil Local en Santé Mentale, à partir de nouveaux besoins identifiés, évoluera pour proposer deux nouvelles commissions autour de la Santé Mentale des Jeunes, pour la 1ère, et un **GROUPE DE RÉFLEXION EN ÉTHIQUE MÉDICO-SOCIALE**, pour la 2ème. En outre, le travail de la plateforme numérique PEPS, dédié au secteur de la santé mentale, sera officialisé! Le déploiement des Premiers Secours en Santé Mentale et un travail autour de la mobilité comme levier de sensibilisation et de déstigmatisation, seront proposés.

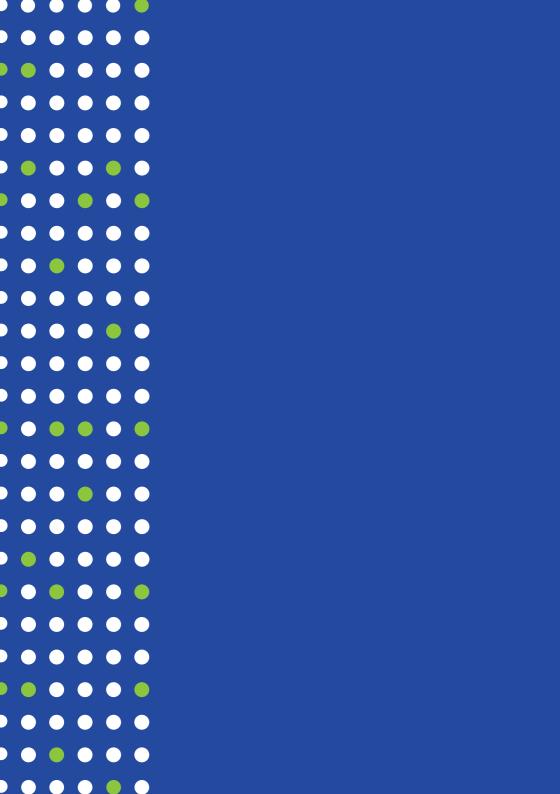
Chiffres clés 2022

14 étudiants en médecine logés

26 partenaires et **35** actions pour Octobre Rose

5 partenaires et **15** actions pour les SISM

13 réseaux actifs participant au CLS



| L'ÉQUIPE DU PETR |

DIRECTION

Benoit LANGARD

Directeur et en charge du SCoT blangard@maconnais-sud-bourgogne.fr- 06 95 70 01 42

AFFAIRES GÉNÉRALES

Véronique BONNET-GRILLET

Gestionnaire administrative, instances et financière contact@maconnais-sud-bourgogne.fr- 03 85 20 91 10

Alice COILLARD

Gestionnaire administrative, ressources humaines et communication acoillard@maconnais-sud-bourgogne.fr - 03 85 20 91 10

INGÉNIERIE DE PROJET

Francky SABOT

Chargé de mission Politiques contractuelles et ingénierie financière fsabot@maconnais-sud-bourgogne.fr - 06 43 98 22 44

Cyrielle DUPONT-SOGNO

Gestionnaire LEADER

leader@maconnais-sud-bourgogne.fr- 06 79 11 07 60

SANTÉ

Barbara PLASSARD

Chargée de mission Santé bplassard@maconnais-sud-bourgogne.fr - 07 88 28 00 36

USAGE DU NUMÉRIQUE

Aurèle CORDIER

Chargée de mission Numérique acordier@maconnais-sud-bourgogne.fr - 07 88 28 02 90

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Quentin LE COINT

Animateur rénovation énergétique qlecoint@maconnais-sud-bourgogne.fr - 07 68 34 70 23

Brice JACOB / Flore TRIGARI / Lucette FAIVRE

Conseillers en rénovation énergétique renovation@maconnais-sud-bourgogne.fr - 03 85 21 05 41

NOS FINANCEURS









REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE











Pôle d'équilibre territorial et rural Mâconnais Sud Bourgogne Espace de la Verchère - 367, Chemin de la Verchère - 71850 Charnay-Lès-Mâcon Tél : 03 85 20 91 10 - contact@maconnais-sud-bourgogne.fr www.maconnais-sud-bourgogne.fr